



Commission permanente du 10 février 2020

CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ COMMUNALE

- **100 000,00 €** : à la commune de Knoersheim pour la réhabilitation du presbytère en logements sociaux.

- **40 940,00 €** : à la commune de Wangenbourg-Engenthal pour l'aménagement d'un sentier piéton Route du Nideck.

TSPO – PROJET DE CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DESIGNÉE CONCERNANT LES AMÉNAGEMENTS ENTRE WASSELONNE ET ITTENHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation accepte que le Département du Bas-Rhin constitue une co-maitrise d'ouvrage avec la Région pour le projet de Transport en site propre de l'ouest Strasbourgeois (TSPO) sur la section interurbaine de Wassebonne à Ittenheim et qu'il soit désigné maître d'ouvrage unique pour la conception et la réalisation des travaux du TSPO.

LIAISON SAVERNE-BOUXWILLER PROJET DE CONVENTION DE COFINANCEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE HANAU, LA PETITE PIERRE ET LA COMMUNE DE DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation approuve les modalités financières de participation de la Communauté de Communes du Pays de Hanau-La Petite Pierre et de la Commune de Dossenheim-sur-Zinsel, telles que définies dans le projet de convention à conclure avec le Département du Bas-Rhin pour le cofinancement de l'opération RD133/RD14 – Liaison Saverne-Bouxwiller.

CONVENTIONS PORTANT SUR LE PARTAGE ET LES MODALITÉS DE GESTION, DE L'ENTRETIEN ET DE LA SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DÉPARTEMENTAL ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE DE WASSELONNE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation approuve les termes des projets de conventions à conclure avec la Commune de WASSELONNE.



OPERATION D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE KNOERSHEIM ET WESTHOUSE-MARMOUTIER AVEC EXTENSION SUR LA COMMUNE DE ZEHNACKER

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation ordonne la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Knoersheim et Westhouse-Marmoutier avec extension sur la Commune de Zehnacker, correspondant à une superficie totale à aménager d'environ 575 hectares dont 199 hectares sur la Commune de Knoersheim, 359 hectares sur la Commune de Westhouse-Marmoutier et 17 hectares sur la Commune de Zehnacker.

PROGRAMME DE TRAVAUX DE MAINTENANCE DANS LES COLLEGES PUBLICS 2020

C'est un programme de 10 040 700 € qui est proposé d'engager en 2020 par le Département du Bas-Rhin pour les travaux de gros entretien et de maintenance dans les collèges.

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation, approuve la proposition de programme des travaux de maintenance dans les collèges d'enseignements publics, des communes de Dettwiller (2 400,00 €), de Marmoutier (24 000,00 €), de Saverne (Collège Les sources : 262 800,00 € / Collège Poincaré : 258 000,00 €), de Wasselonne (**81 600,00 €**)

ATTRIBUTION DE LOGEMENTS DE FONCTION

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation décide d'attribuer des logements inoccupés dans le Collège Les Sources à Saverne.

ATTRIBUTION DE DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT COMPLEMENTAIRE POUR 2020 AUX COLLEGES PUBLICS

Attribution d'une dotation de fonctionnement complémentaire afin de couvrir les frais de réparations, de manutention et l'acquisition d'équipements spécifiques.

-2 593,70 € : au Collège de Wasselonne pour une réparation de machine.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR 2020 AUX STRUCTURES EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DES BRSA

Association Entraide Emploi de Monswiller

- 77 500,00 € : pour l'accompagnement professionnel des bénéficiaires du RSA

-24 000,00 € : pour l'accompagnement global des bénéficiaires du RSA

-40 000,00 € : pour l'action spécifique en faveur des Jeunes bénéficiaires du RSA



-27 720,00 € : à la Mission Locale du Pays de Saverne Plainte Plateau à Saverne pour l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA du Pays de Saverne Plaine et Plateau et de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

-9 600,00 € : au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) pour les propositions d'accompagnement des bénéficiaires du RSA engagés dans un parcours de création d'activité

FINANCEMENT D' ACTIONS DEVELOPPEES PAR LE BIAIS DU FONDS D' APPUI AUX POLITIQUES D' INSERTION

-24 000,00 € : à l'association Entraide Emploi de Monswiller dans le cadre du FAPI Entraide Emploi.

AIDE AU FONCTIONNEMENT DES AIRES D' ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN 2020

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation, décide d'attribuer
- à la Communauté de Communes du Pays de Saverne, une subvention prévisionnelle maximum de **30 720 €** pour le fonctionnement pendant l'année 2020 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Saverne

-et à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble, une subvention prévisionnelle maximum de **11 520 €** pour le fonctionnement pendant l'année 2020 de l'aire d'accueil des gens du voyage de Wasselonne.

ATTRIBUTION AIDES EN FAVEUR DE L' AMELIORATION DE L' HABITAT PRIVE ET DE LA SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

-20 944,00 € : à des particuliers du Canton de Saverne pour l'aide à l'adaptation de logements.

PROJET D' AVENANT A LA CONVENTION « ACTION CŒUR DE VILLE » POUR LA MISE EN ŒUVRE D' UNE OPERATION DE REVITALISATION TERRITORIALE DE LA VILLE DE SAVERNE DANS LA CONTINUITE DU PROGRAMME

La Commission Permanente, statuant par délégation approuve l'avenant à la convention du programme Action Cœur de Ville pour la mise en œuvre d'une Opération de Revitalisation Territoriale sur le territoire de Saverne pour la période 2019-2025.

MODIFICATION DU BENEFICIAIRE D' UNE TRANSACTION FONCIERE A SAVERNE

La Commission Permanente, statuant par délégation approuve la cession de la parcelle concernée au profit de la société NEXITY IR PROGRAMMES EST ou toute personne morale venant s'y substituer, aux mêmes conditions que celles ayant fait l'objet de la délibération n°572 du 2 décembre 2019, et décide de modifier la délibération concernant le bénéficiaire.



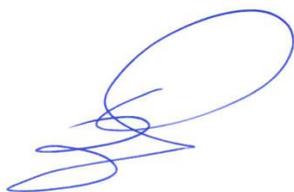
REGIES D'AVANCES ET LES REGIES DE RECETTES DU DEPARTEMENT

La Commission Permanente prend acte des modifications apportées aux régies (d'avances et de recettes du Département du Bas-Rhin) au cours de l'année 2019 concernant l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale à Saverne pour une diminution du montant de l'avance à consentir au régisseur de 500 € à 400 €.

FONDS DE SOUTIEN A LA VIE LOCALE

la Commission Permanente réunie le 30 septembre 2019 avait accordé 500 euros à l'association Musée du Patrimoine et du Judaïsme à Marmoutier (dossier 2019D003997) pour financer l'acquisition d'une pompe à chaleur. Cependant, l'association doit financer l'installation d'une porte anti-panique et reporte à une date ultérieure l'acquisition d'une pompe à chaleur.

La Commission Permanente prend acte de la modification de l'objet de la subvention accordée à l'association Musée du Patrimoine et du Judaïsme à Marmoutier.



Michèle ESCHLIMANN

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01